

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2017
A 19 HEURES

Présents : Mr Alain THEBAULT, Mr François CHABOT, Mme Dominique LAVEAU, Mr Thierry PONTIER, Mr Jean-Louis MECHIN, Mme Annie GROUSSOT, Mme Véronique LEVERT, Mr Didier AUBRY, Mme Josiane DUBREUIL, Mr Stéphane AUMEUNIER, Mr Philippe GESLAIN, Mr Jean-François MÉRÉ.

Absents excusés : Mr Christian GEDOUX

Secrétaire de séance : Mr Jean-François MÉRÉ.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juin 2017

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2017.

FINANCES :

- Budget communal : Etat des finances au 10 septembre 2017

Monsieur le Maire présente l'état des finances du budget communal arrêté au 10 septembre 2017

| | | | |
|------------------|----------------------|--------------|-------|
| Fonctionnement : | Dépenses : | 445 320.43 | €uros |
| | Recettes : | 523 343.62 | €uros |
| | Excédent : | 78 023.19 | €uros |
| | Excédent antérieur : | + 520 781.44 | €uros |
| | Total : | + 598 804.63 | €uros |

| | | | |
|------------------|---------------------|-------------|-------|
| Investissement : | Dépenses : | 56 234.65 | €uros |
| | Recettes : | 61 266.84 | €uros |
| | Excédent : | 5 032.19 | €uros |
| | Déficit antérieur : | - 18 347.32 | €uros |
| | Déficit : | - 13 315.13 | €uros |

- ENEDIS : Redevances d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'ENEDIS peut verser aux communes deux redevances pour occupation du domaine public.

- 1) Le Redevance pour Occupation du Domaine Public (RODP) par les ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité qui est calculée en fonction de la population totale de la commune au dernier recensement soit 197.00 €uros.
- 2) La Redevance pour Occupation du Domaine Public Chantiers provisoires pour occupation provisoire de domaine public par les chantiers de travaux sur les réseaux de distribution d'électricité est de 10% de la RODP soit 20.00 €uros.

Ces redevances pourront être perçues dès 2018.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité ces deux propositions.

- Don d'une sapinière

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le 24 août nous avons reçu une lettre de l'office notarial Séraucourt nous informant que Mr LAPORTE Michel a légué à la commune d'ALLOGNY une sapinière située route de St-Martin-d'Auxigny d'une superficie de 2 hectares.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal à l'unanimité décident d'accepter ce leg et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

- Budget assainissement : Etat des finances au 10 septembre 2017

Monsieur le Maire présente l'état des finances du budget assainissement arrêté au 10 septembre 2017

| | | | |
|------------------|----------------------|--------------|-------|
| Fonctionnement : | Dépenses : | 17 646.38 | €uros |
| | Recettes : | 41 122.90 | €uros |
| | Excédent : | 23 476.52 | €uros |
| | Excédent antérieur : | +100 577.55 | €uros |
| | Total : | + 124 054.07 | €uros |
| Investissement : | Dépenses : | 35 218.36 | €uros |
| | Recettes : | 12 784.00 | €uros |
| | Déficit : | 22 434.36 | €uros |
| | Excédent antérieur : | + 74 697.97 | €uros |
| | Total : | + 51 957.61 | €uros |

AFFAIRES GENERALES :

- Déclarations d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément à la délégation qu'il lui a été accordée. Il n'a pas préempté sur :

La parcelle B n°395 située « La Noue Palisse » pour une superficie de 6a 67ca.

Les parcelles C n°19, C n°20, C n°21, C n°22, C n°29, C n°993 et C n°23 situées 8 place de la mairie pour une superficie de 7a 45ca.

Les parcelles C n°708, C n°837 située 24 rue du parc d'une superficie de 13a 58ca,

La parcelle B n°884 située 57 route d'Henrichemont pour une superficie de 21a 71ca.

- Mise en accessibilité des bâtiments

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Mr JACQUET du SDE18 est venu le 23 août 2017 dans le cadre de sa mission d'assistance technique et administrative pour la mise en accessibilité de la mairie, la MAB, l'église et la salle polyvalente.

- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la réunion du 11 juillet en présence de VEOLIA, de la DDT, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il a été décidé d'effectuer une réhabilitation complète d'une partie du réseau là où il y a le plus d'infiltration d'eau (360 mètres linéaires chemin de la Milleterie et 600 mètres linéaires route de Neuvy). Monsieur le Maire propose de consulter trois maîtres d'œuvre. Le conseil municipal valide ce choix.

- ONF : Aménagement de la forêt domaniale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que lors de la réunion du 5 septembre 2017 en présence de l'ONF, des communes limitrophes, des représentants des chasseurs et de la présidente de l'association de BLERON il leur a été présenté le document d'aménagement forestier de la forêt domaniale d'ALLOGNY sur 20 ans soit de 2018 à 2037.

PERSONNEL COMMUNAL :

- Avancement de grade

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que 3 agents sont proposés pour avancer de grade au comité technique du centre de gestion.

Après en avoir délibéré et si celui-ci donne un avis favorable les membres de conseil municipal, à l'unanimité, autorisent monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

COMMUNICATION ET ASSOCIATIONS

- Cotisation cinéma rural itinérant

Monsieur François CHABOT, Maire-Adjoint, fait part aux membres du conseil municipal que la cotisation au cinéma rural s'élève à 110.00 €uros pour cette année. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de verser une subvention à l'association « Allogny Bibliothèque Culture » de ce montant pour qu'il puisse régler cette cotisation.

Monsieur François CHABOT, Maire-Adjoint, informe les membres du conseil :

- des dates des prochaines manifestations sur la commune
- qu'une partie du matériel de la cuisine de la salle polyvalente a été changé
- que le site internet est mis à jour par ses soins
- qu'il souhaite distribuer une feuille d'informations au mois d'octobre

Alain THÉBAULT, Maire, ajoute qu'un conseil communautaire se tiendra à ALLOGNY le 21 décembre à la salle polyvalente.

EDUCATION

Madame Dominique LAVEAU, Maire-Adjoint, communique au conseil les éléments relatifs à la rentrée scolaire 2017 :

- 92 enfants ont fait la rentrée
- La fréquentation de la garderie et de la cantine (2 services) reste importante
- Les temps d'activité périscolaires (TAP) auront lieu le jeudi cette année.
- L'équipe enseignante est inchangée.

La question de la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours de classe a été posée par l'école. Pour la rentrée 2017, l'ensemble de l'organisation, qui implique non seulement la commune (garderie) mais également la Communauté de Communes (transport, centre de Loisirs), ayant été calée sur un rythme de 4 jours et demi, il a été répondu défavorablement par la municipalité.

La question reste posée pour la rentrée 2018. Philippe GESLAIN, conseiller, souligne que le retour à la semaine de 4 jours n'est envisageable que si le centre aéré Jean Zay est ouvert toute la journée du mercredi, ce qui suppose que ce sujet soit abordé sans tarder en conseil communautaire.

ENVIRONNEMENT

- Construction d'un groupe scolaire et réaménagement d'un bâtiment existant pour l'aménagement d'une garderie et d'une cantine

Alain THÉBAULT, Maire, informe le conseil qu'une visite sur place des 3 cabinets d'architectes a eu lieu la veille en présence du cabinet CresCendo (assistant à maîtrise d'ouvrage).

Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, précise que ces 3 cabinets d'architectes ont été retenus le 11 septembre, suite au travail de sélection, très consensuel, conduit par le groupe de travail composé de conseillers réuni en juillet dernier.

La prochaine étape aura lieu le 16 octobre prochain. Les trois cabinets d'architectes présenteront leurs esquisses devant les membres du conseil (réunion à 9H en Mairie).

Thierry PONTIER insiste pour que l'ensemble des conseillers susceptibles de se libérer puissent participer à cette réunion très importante. Le choix sera validé en conseil municipal le jour même.

- Commission environnement

La date de la prochaine réunion est fixée le 26 septembre à 19 heures.

-Trottoirs

Thierry PONTIER, Maire-Adjoint, évoque la question de l'enherbement des trottoirs en grave suite à l'interdiction de l'usage des herbicides depuis le 1^{er} janvier, suite aux remarques de certains habitants. Les moyens alternatifs déjà mis en œuvre restent d'une efficacité limitée. Jean-François MÉRÉ, conseiller, poursuit en évoquant la nécessité, à moyen terme, de revoir le mode de gestion des surfaces enherbées afin de trouver un résultat satisfaisant et réalisable à nombre d'agents techniques municipaux constant.

INFORMATIONS DIVERSES

Alain THÉBAULT, Maire, donne lecture d'une demande d'emplacement pour un commerce ambulancier (Kébab et Tacos). La demande porte sur le jeudi soir, place de la Mairie. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de donner une réponse favorable à cette demande.

La séance est levée à 19 heures 54.